

Le monde est dangereux à vivre, non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.

Albert Einstein

L'INVASION

Hitler (20/04/1889-30/04/1945).

Fondateur du nazisme et du Troisième Reich (dictature totalitaire). Accède au pouvoir en 1933. Il prône la **mise en avant de la race aryenne** : c'est le début des **persécutions**.

Mai-juin 1940 le Benelux et la France sont envahis par l'Allemagne.

Bannis la liberté, l'égalité et les droits de l'Homme. L'Allemagne impose une société rigide et disciplinée dans laquelle les imparfaits sont éliminés.

La défaite alliée est totale et a pour conséquence la capture des troupes, l'exode, la désorganisation des services publics, le ralentissement de l'activité économique et la difficulté de ravitaillement.

La Belgique vaincue militairement est occupée et administrée par les Allemands.

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 782. Droits réservés.



10h.10. Le Général Von Reichenau téléphone au Führer pour l'informer de la signature du protocole de capitulation de l'armée belge...

Grande victoire : « la grande Allemagne a battu la petite Belgique ! ». Château d'Anvaing, 28 mai 1940.

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 267637. Droits réservés.

BEKENDMAKING

De Burgemeester der gemeente Boom maakt bekend, dat ingevolge de uitgevaardigde verordeningen van den Militairen Bevelhebber voor België en Noord-Frankrijk, d.d. 28 Oktober 1940, de Joden en de personen over wier Joodsche afstamming twijfel bestaat en in afwachting dat hun afstamming is bepaald voorloopig als Joden worden behandeld, er toe gehouden zijn zich in het Jodenregister ten gemeentehuize te laten inschrijven.

De houders van Joodsche inrichtingen hoeven zich insgelijks stipt te gedragen naar de voorschriften der hoogeraangehaalde verordeningen.

BOOM, den 14 December 1940.

DE BURGEMEESTER.
F. HOLSTERS.

Druk Olbrechts, Boom

Inscription obligatoire des Juifs dans le registre de la commune de Boom

VILLE DE LIÈGE

A la Population

Notre ennemi déloyal de 1914 vient de violer cette nuit, à l'improviste, pour la deuxième fois, notre territoire.

Courageusement la Belgique résiste à l'invasion.

Les grandes puissances amies et garantes, la France et l'Angleterre, se portent à son aide.

Nous luttons à notre tour pour la civilisation et pour la liberté.

Que les liégeois tous unis dans un même élan, conservent le calme et la confiance.

Le Droit triomphera.

Nous saluons avec respect nos soldats qui se battent à nos frontières.

Vive la Belgique.

Le Bourgmestre : Joseph BOLOGNE
Les Echevins : Léon TROCLET
Auguste BUSSERET
Georges TRUFFAUT
Félix DEPRESSEUX
Octave LHOEST
Emile JENNISSEN

Liège, le 10 mai 1940.

Le Secrétaire : Emile NONDONFAZ

IMP. BENHIG, S. A. LIÈGE

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 274241. Droits réservés.

L'exode

Mai 1940 : on estime que **près de 2 millions de Belges traversent la frontière française.**

La panique gagne la population qui se déplace en masse, à pied, à vélo, en charrette ou en voiture, encombrant les routes et gênant les troupes alliées.

La région du Brabant Wallon est traversée par les réfugiés en provenance de Campine, du Pays de Herve ou encore de Liège. Les convois sont mitraillés par les avions allemands et on compte de nombreux blessés à Jodoigne, Genappe, Bousval, Nivelles.

La frontière passée, c'est mêlés aux populations françaises que les réfugiés belges se dirigent vers Paris ou le Sud de la France. La plupart des Belges reviennent au pays en septembre 1940.

La fin du voyage des "Juifs errants" Appareillé à Hambourg pour faire route vers Cuba, le Saint-Louis erre à travers le monde depuis deux mois avec son chargement de réfugiés juifs. L'asile leur y fut systématiquement refusé. Le Saint-Louis accoste à Anvers le 17/6/1939. Environ 200 des 963 passagers furent accueillis par la Belgique. Le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas recueillent le reste des réfugiés.



Coll. CEGES - Bruxelles, photon° 36389



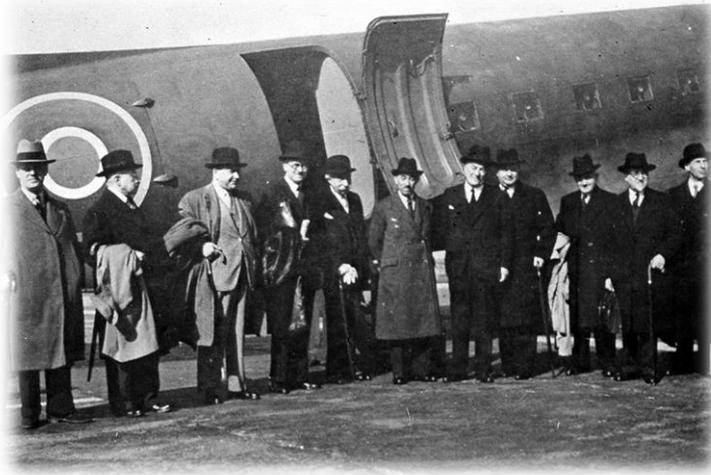
Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 204597. Droits réservés

La capitulation

Le roi Léopold III choisit de rester auprès de son peuple. Pendant ce temps, **le gouvernement Hubert Pierlot part en exil à Londres.** Le roi se considère prisonnier de guerre et n'apporte aucun soutien au gouvernement exilé ni à l'occupant. Il ne reste aucune autorité politique belge ; seuls les plus hauts fonctionnaires des administrations (les secrétaires généraux) continuent d'en assurer le fonctionnement et doivent entrer en relation avec les autorités occupantes.

Hormis les arrondissements d'Eupen et de Malmédy, toute la Belgique est contenue dans le ressort du Commandant militaire allemand de Bruxelles, qui comprenait également deux départements français, le Nord et le Pas-de-Calais. L'attitude de Léopold III vaut à la Belgique une « occupation bienveillante ».

Coll. CEGES – Bruxelles, photo n° 220653. Droits réservés.



Gouvernement Belge à Londres.

Les Allemands imposent

La politique d'occupation a plusieurs objectifs :

- Maintenir sous **contrôle** les pays vaincus
- Le **désarmement** de ces pays
- **Surveillance** de l'administration, de la vie politique et culturelle
- Assurer les **fournitures** nécessaires à la guerre (acier, charbon, main d'œuvre ...)

Coll. CEGES – Bruxelles, photo n° 273922. Droits réservés.



Les juifs mis au chômage sont employés à l'assèchement d'étangs aux environs de Bruxelles. 1942

Dans les entreprises, à partir d'octobre 1940, **une affiche en trois langues est apposée sur les devantures, signalant qu'il s'agit d'entreprises juives.** Ces dernières doivent également être enregistrées.



Coll. CEGES, photo n° 4766

L'occupant décide que **la petite centaine de fonctionnaires juifs étrangers doivent être mis à pied** ; les employés juifs de nationalité belge ne seront pas renvoyés par les autorités mais il leur est demandé de présenter leur démission.

L'année 1942 est très marquante pour les Juifs : **l'ordonnance du 27 mai 1942 impose le port de l'étoile jaune** pour les Juifs de plus de 6 ans ; en juin, on assiste aux premières rafles et les déportations débutent en août.



De 1940 à 1944, l'administration militaire allemande de la Belgique et du Nord de la France est dirigée par le commandant militaire, le général Alexander von Falkenhausen. De plus en plus opposé au nazisme, il est proche des opposants à Hitler ce qui lui vaut d'être arrêté après la tentative de coup d'Etat du 20/07/1944. Il est alors remplacé par le *Gauleiter* Josef Grohé très pro-nazi.

Un détachement de la Wehrmacht prend ses quartiers à Bousval, un autre à Genappe. Les aérodromes de Nivelles et Beauvechain sont réquisitionnés par l'occupant. A Waterloo, l'hôtel Saint-Michel (actuelle galerie commerçante), le garage Leherte (actuel Passage Wellington) sont occupés par les Allemands, la Butte du Lion accueille des postes de repérage et de brouillage, la salle Sainte-Thérèse, à deux pas du musée Wellington, sert de centre administratif, un état-major de la Luftwaffe s'installe au château d'Argenteuil.

Monsieur,
Vous avez fait arrêter et emprisonner par centaines des hommes et des femmes qui n'ont commis qu'un seul crime :
CELUI DE DEFENDRE L'INDEPENDANCE DE LA BELGIQUE.
Au mépris de toutes les règles du droit, vous leur infligez un traitement odieux.
Famine et travaux forcés, tortures morales et physiques, tel est le produit de "l'ordre nouveau" auquel vous les soumettez.
Notre PEUPLE, victime de vexations permanentes et de privations sans nombre EN A ASSEZ.
Il exige la libération immédiate de tous les prisonniers politiques incarcérés arbitrairement dans vos bagnes.
En dépit de toutes les menaces et de toutes les brimades, il poursuivra, sans relâche, sa lutte pour la libération des prisonniers politiques, victimes du fascisme fauteur de guerre, pour l'indépendance de la Belgique et pour la PAIX.



Monsieur von Falkenhausen.
Commandant Militaire
pour la Belgique et le Nord
de la France.
Oberfeldkommandantur.
Place du Trône.
Bruxelles.

*Courrier adressé au général allemand de la Wehrmacht, Alexander Ernst Alfred Hermann von Falkenhausen (1878 - 1966) - gouverneur militaire de la Belgique et du Nord de la France (Départements du Nord et du Pas de Calais) durant l'occupation nazie, de 1940 à 1944.
Coll. Privée.*

LES PRISONNIERS

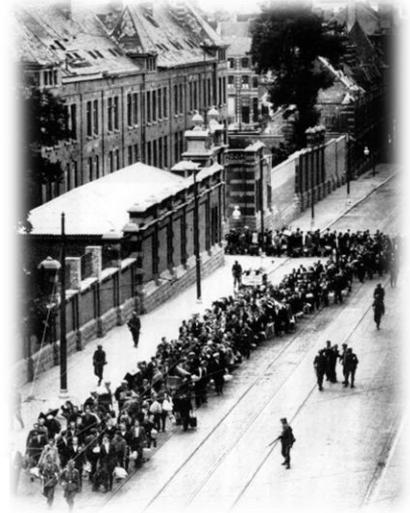
Les prisonniers de guerre

Coll. CEGES – Bruxelles, photo n° 2662. Droits réservés.



Prisonniers de guerre belges à l'Oflag IVC : Colditz (entre Leipzig et Dresde en Saxe)

On dénombre des milliers de prisonniers à travers l'Europe. **Les prisonniers de guerre flamands, censés être « proches » de la race germanique sont libérés.** On compte – fin 1940 après la libération des flamands – **215 000 prisonniers de guerre belges francophones en Allemagne.** Le sort des captifs a beaucoup varié, selon leur nationalité. Pour les prisonniers ressortissants de pays occidentaux, France, Belgique et Royaume-Uni, les Conventions de Genève sont heureusement à peu près appliquées, y compris aux prisonniers de guerre juifs.



Coll. CEGES – Bruxelles, photo n° 4754. Droits réservés.

Les camps de travail

Réfractaires envoyés en déportation :
départ de la caserne d'Etterbeek

Suite à la reddition de l'armée belge le 28 mai 1940, **les soldats belges sont transférés dans des camps de prisonniers en Allemagne.** Ces camps sont divisés en deux catégories; le **Stalag**, camp pour hommes de troupes et sous-officiers, et l'**Oflag** camp pour officiers et parfois aussi sous-officiers.

Rassemblés dans d'anciennes casernes, les prisonniers belges sont ensuite envoyés dans les camps de travail. Les conditions de transport sont épouvantables ; chaleur, manque d'eau, de nourriture, hygiène inexistante. A cela s'ajoute l'inquiétude : **le prisonnier s'interroge : où va-t-il, pour combien de temps et pourquoi ?** La peur, les conditions de voyage et l'ignorance quant au sort des proches marqueront à tout jamais ces travailleurs forcés.

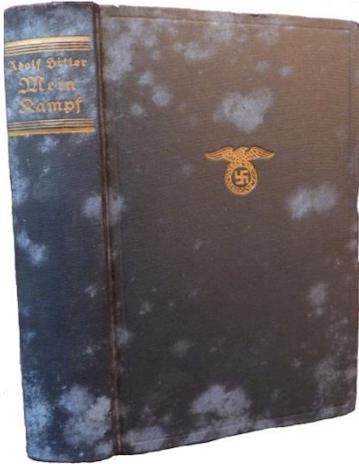


Vêtement de détenu de type « zebra » porté dans les camps de concentration (Konzentrationslager) nazis (Buchenwald, Struththof, Vught, Dachau,...). Coll. Privée.

Dès leur arrivée au camp, les prisonniers sont fouillés et dépouillés de leurs effets personnels. Ils manquent de nourriture, leur tenue militaire est leur seul vêtement. Qu'il s'agisse de travail administratif ou d'intendance au camp, chaque prisonnier reçoit une tâche à accomplir. Des groupes de travailleurs obligatoires, les « Kommando », sont assignés à un chantier, une usine ou une ferme à l'extérieur du camp.

Le traitement et la discipline dépendent de l'attitude du commandant du camp. **Les coups pleuvent sans aucun motif.** La famille n'est informée de leur survie que grâce à une carte munie d'un cachet « En vie » envoyée par la Croix-Rouge.

LA HAINE



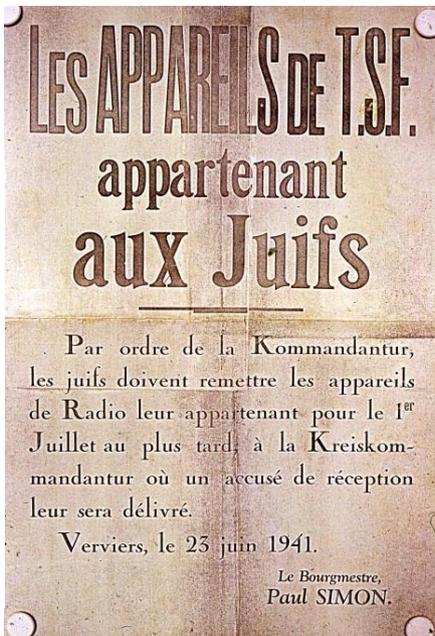
Mein Kampf. Coll. Privée.

Adolf Hitler écrit *Mein Kampf* entre 1924 et 1925.

La génération des pleutres (...) va (...) se plaindre que je porte la main sur les sacro-saints droits de l'homme. Non, l'homme n'a qu'un droit (...) c'est de veiller à ce que son sang reste pur. P. 400

Une race plus forte chassera les races faibles, car (...) l'humanité selon la nature (...) anéantit les faibles pour donner leur place aux forts. P. 70

Voilà l'objectif du Führer de demain, à la tête d'une race aryenne et d'une Grande Allemagne.



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 274155. Droits réservés



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 12660. Droits réservés

Incendie synagogue - Anvers - 14/4/1941



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 12644. Droits réservés



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 273921. Droits réservés

La déportation

Travail forcé

Les Juifs sont obligés de travailler dans le cadre de la construction du Mur de l'Atlantique pour l'Organisation Todt. Ces forçats seront ensuite envoyés à Auschwitz.

Déportation

La Solution Finale est mise en œuvre en Belgique à partir de l'été 1942. Afin de ne pas brusquer l'opinion publique, les Allemands exemptent les Juifs belges de la déportation (en 1940, plus de 90% des 70 000 Juifs de Belgique sont des immigrants).



Coll. CEGES—Bruxelles, photo n° 201123. Droits réservés

On pense être envoyé en déportation pour travail obligatoire, mais il s'agit d'une bien terrible issue qui attend les victimes du génocide. **Depuis la caserne Dossin à Malines, 28 convois quittent l'antichambre de la mort, emmenant près de 25 000 Juifs de tous âges vers les camps de la mort.**

A partir de l'automne 1942, de nombreux Juifs de Belgique tentent **d'entrer dans la clandestinité**. Au moins 15 000 personnes survivent ainsi, grâce aux non-Juifs et aux groupes de résistants. Environ 55% des Juifs répertoriés dans les registres belges survivront ainsi à la guerre.



© Fort Breendonk

Wagon Fort de Breendonk

Le génocide

La domination de l'Europe par le régime nazi a permis de pousser l'idéologie raciste à son paroxysme.

« *La guerre nous offre toutes sortes de possibilités que la paix nous refusait.* » Joseph Goebbels.

Proche d'Hitler, Goebbels (29/10/1897-01/05/1945) fut ministre du Reich à l'Education et à la Propagande.



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 201122. Droits réservés

Auschwitz

La folie nazie ne touche pas que les Juifs. **Les Allemands dans leur course à l'épuration ethnique et à la création de la race aryenne, massacrent tous les « imparfaits »** : les handicapés, les vieillards, les malades, les patients psychiatriques, les homosexuels, les témoins de Jéhovah ou encore les Tziganes n'échappent pas à la persécution. 200 000 Allemands « imparfaits » sont exterminés entre 1939 et 1945.

Heinrich Himmler (07/10/1900-23/05/1945) est un des plus hauts dignitaires du IIIe Reich. Architecte de la Solution finale, c'est de lui que dépendaient les camps de concentration et d'extermination. Il mit en œuvre la **Shoah**.



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 92233. Droits réservés

Humiliation et torture morale ultime : on rase le rabbin.
Caserne Dossin

Dès leur arrivée dans les camps, **15 766 personnes en provenance de Belgique, dont les enfants et les plus faibles, sont gazées**. Les autres déportés succombent au travail forcé, aux traitements inhumains, à la maladie et à la faim. **En mai 1945, à peine 5% des déportés juifs de Belgique sont encore en vie.**



« Arbeit macht Frei ». Auschwitz

Le destin tragique du peintre juif allemand, Félix Nussbaum

Félix Nussbaum est né à Osnabrück (Allemagne), en 1904. Issu d'une famille de la bourgeoisie juive allemande, il étudie les arts à partir de 1922. Il rencontre en 1924 sa future épouse, Felka Platek, artiste juive polonaise.

Lors de vacances en famille, il séjourne régulièrement à Ostende, où il peint des scènes de la vie quotidienne.

En 1929, le couple s'installe dans un atelier à Berlin. Influencé par l'œuvre de Van Gogh ou encore par celle d'Henri Rousseau, le jeune peintre atteint la consécration en 1931 avec son tableau *La Place folle (Der Tolle Platz)*.

Pressentant l'avènement du national-socialisme, ses peintures deviennent sombres.

La montée du nazisme et l'arrivée d'Hitler au pouvoir contraignent le couple à l'exil : en 1934, ils voyagent en Italie, en Suisse puis en France en 1935.

La Belgique accueille le jeune couple en 1937. Félix est inscrit sur le registre belge des ressortissants étrangers de Molenbeek-Saint-Jean. Ils s'installent à Ostende et ensuite à Bruxelles, au 22 rue Archimède. Félix et Felka se marient. Les œuvres du peintre sont exposées à la Galerie Abels à Cologne et à la Galerie Dietrich à Bruxelles.

Le couple voit ses demandes de cartes d'identité belges refusées à de multiples reprises. Il se contente de cartes de ressortissants dont la durée est prolongée.

L'exposition « L'Art dégénéré » est organisée par les Nazis en 1938. Félix Nussbaum participera lui à l'exposition parisienne « L'Art allemand libre » aux côtés d'artistes allemands et autrichiens ayant fui le nazisme.

A partir de 1939 Félix s'intéresse à la nature morte et associe à ses peintures des unes du journal *Le Soir*, traduisant la menace du moment.

Après la capitulation de la Belgique, le 10 mai 1940, Nussbaum est arrêté par l'armée nazie. Il est alors considéré comme « Etranger ennemi ».

Interné au camp de Saint-Cyprien dans les Pyrénées orientales, Félix Nussbaum s'échappe lors de son rapatriement dans le IIIe Reich et revient à Bruxelles, où il retrouve son épouse avec laquelle il vivra caché durant presque 4 ans.

Influencé par son expérience de la captivité, Félix exprime dans son œuvre la terreur nazie et la menace de l'extermination qui pèse sur les Juifs d'Europe et dès 1941, il utilise des tons froids, représente des moments vécus et se sert de ses sentiments ; la peur, le désespoir.

Le 25 novembre 1941, son épouse est déchue de la nationalité allemande.

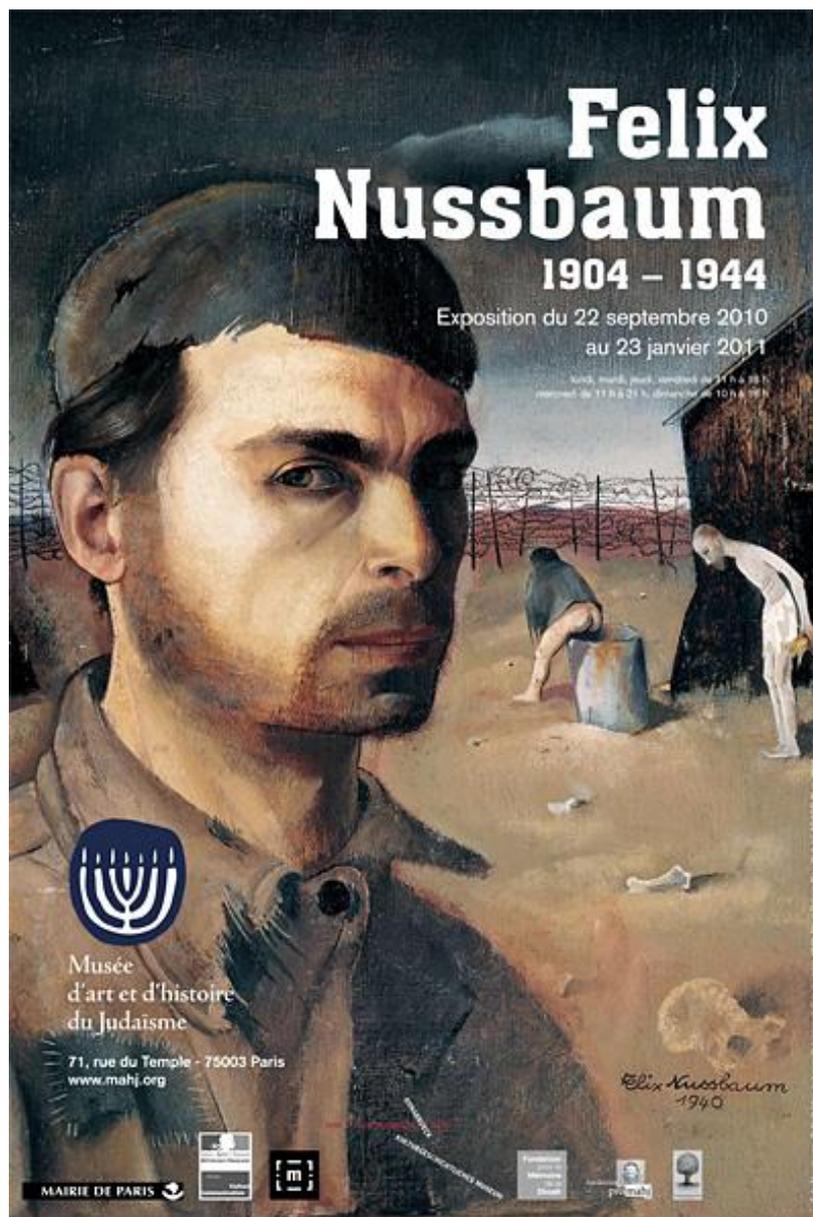
Le couple vit caché dans le grenier de la rue Archimède, tandis que Félix peint dans le sous-sol de la maison de la famille Billestraet, au 23 rue Général Gratry. Ses dernières toiles traduisent l'angoisse, l'attente impuissante devant la mort.

Dans son ultime œuvre, *Le Triomphe de la mort (18/04/44)*, des squelettes piétinent un champ de ruines, sorte de danse macabre accompagnée des trompettes du Jugement dernier.

La même année, les parents du peintre sont déportés à Auschwitz.

Dénoncés, Félix et Felka sont arrêtés le 20 juin 1944, rue Archimède. Le 21 juillet, ils sont déportés depuis le camp de Westerbork (Pays-Bas) pour être envoyés à Auschwitz, par le dernier convoi quittant la Belgique. Leur assassinat remonterait au 9 août 1944. Le 4 septembre, les Alliés libèrent Bruxelles ...

Une plaque commémorative rue Archimède honore la mémoire de Félix Nussbaum et de son épouse.



LA VIE QUOTIDIENNE



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 5472

Distribution d'oranges dans les grands magasins de Bruxelles. 16 mars 1944

Dans la vie de tous les jours, le « système D » est roi.

Les habitants de la ville ont moins de chance que les campagnards. **Les marchandises manquent et sont remplacées par des substituts** : la saccharine sert de sucre, les aliments habituellement réservés au bétail, tels les topinambours et rutabagas font office de légumes, la chicorée remplace le café ...

Rappelons qu'à l'époque des guerres napoléoniennes, les substituts existaient déjà : les soldats utilisaient la poudre noire pour saler leur repas.

L'essence venant à manquer, c'est à bicyclette ou en tram que l'on se déplace.

Trouver des chaussures, des gants, des bas relève de l'exploit... ou de la fabrication personnelle. Une simple ligne noire dessinée au crayon sur la jambe nue laisse penser qu'il s'agit de véritables bas. Malgré la pénurie, les femmes rivalisent d'imagination pour s'habiller : cape coupée dans une couverture, chaussures en ficelle, robe de mariée taillée dans une toile de parachute...

La guerre n'empêche pas la pratique de plusieurs sports, dont le football. Pour nombre de pratiquants il s'agit d'une "soupape" permettant d'échapper au quotidien. Certains sportifs emploient leur statut "pour la bonne cause" et certaines équipes effectuent des déplacements – quand les nazis les autorisent - pour disputer des matches amicaux, en échanges de vivres et/ou de marchandises.



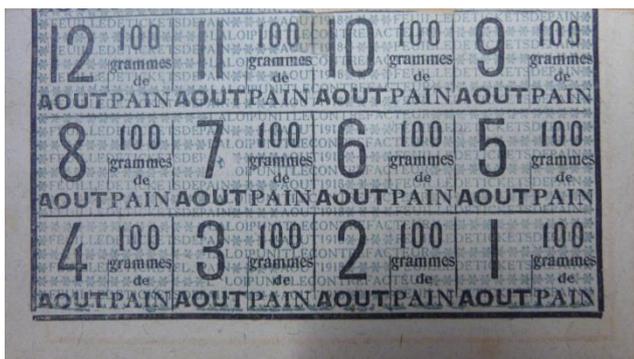
Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 5329

Magasin - étalage-réclame : encore une innovation de la guerre: les sucreries qui ont disparu sont remplacée par des drops : contre remise d'un kilo de sucre reçu lors du ravitaillement, on reçoit un kilo de drops. Bruxelles, 1944

Les enfants bénéficient également de l'ingéniosité de leurs parents pour l'invention de jouets. On joue à la toupille, aux billes ou aux cartes. Face au manque de matières premières et de main d'œuvre, certaines usines doivent fermer, ou modifient leur produits ; les ours en peluche ont des membres plus courts, un corps plus petit...

La troupe des « Comédiens routiers », fondée en 1936 au sein du mouvement des Boy-scouts poursuit une mission d'animation au profit des « Secours d'hiver ». Tubize, Ohain, Nivelles, Braine-l'Alleud ou encore Wavre ont accueilli leurs spectacles destinés à un public familial.

Le rationnement



Les Allemands prélèvent les principales richesses des pays occupés : matières premières, biens industriels, produits alimentaires, ... reviennent à l'occupant, en découle une **pénurie pour le peuple**. Un système de **rationnement** est alors organisé ; chaque habitant reçoit une carte qui l'autorise à acheter un nombre limité de produits, de nourriture, de tabac et de vêtements. A partir du 25 mai 1940, les Belges reçoivent alors 220 gr de

pain, 175 gr de pommes de terre et 50 gr de viande, soit 1350 calories par jour, au lieu des 2700 d'avant-guerre et des 2000 préconisées.

Pour pallier le besoin des plus démunis, le *Secours d'hiver* est créé le 29 octobre 1940. De la soupe est ainsi distribuée aux plus démunis.

Dans les écoles, on distribue aux enfants de l'huile de foie de morue.



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 274178. Droits réservés



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 87864

Distribution de repas et de vitamines par le Secours national : 1941-1944 (France)

Le marché noir

Hors des circuits officiels, on peut se procurer bon nombre de produits, vendus à des prix exorbitants. Le marché noir permet à celui qui en a les moyens, de se procurer de la viande, des produits laitiers, des vêtements, de l'essence.

Ce commerce parallèle est très sévèrement puni par l'occupant.

Au marché noir, on pouvait trouver :

- de la viande à 100 ou 150 BEF le kg (35 BEF au cours officiel) ;
- du sucre à 50 BEF (7,90 BEF au cours officiel) ;
- du beurre à 120 BEF (41 BEF au cours officiel) ;
- un pain à 50 BEF (2,88 BEF au cours officiel) ;
- 1 kg de pommes de terre à 11 BEF (2,45 BEF au cours officiel).



Livre de recettes « adaptées aux circonstances », 1942. Collection privée.

Le salaire moyen de l'époque était de **2500 à 3000 BEF par mois.**

Les tickets étaient obtenus à la maison communale sur présentation de la carte d'identité.



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 28472

Contrôle de la contrebande à Bruxelles et en Flandre, 1943



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 28483

Le marché noir

Le couvre-feu



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 5330. Droits

Vitrine couverte de bandelettes de papier pour se protéger de l'éclatement dû au souffle provoqué par les bombes lors de leur explosion

La population vit à l'heure allemande : dans chaque ville, les édifices publics sont surmontés du drapeau à croix gammée et les uniformes vert-de-gris sont partout. De nombreux cinémas et restaurants sont réservés à l'occupant, certaines zones sont interdites aux habitants... les populations doivent se soumettre à de nouvelles règles. **A la nuit tombée, le couvre-feu interdit les sorties.** Il faut occulter les fenêtres ; aucun rayon de lumière ne peut filtrer.

Toute personne surprise après le couvre-feu est susceptible d'être fusillée pour l'exemple, afin de dissuader la population de s'adonner à des actes de

résistance ou de sabotage. Sur les murs, on appose des affiches annonçant la mise à mort de ceux qui se sont fait prendre. Un climat de peur est instauré et les dénonciations sont encouragées par l'occupant.

Les bombardements

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 26668. Droits réservés



Outre la destruction de lieux stratégiques (industries, chemin de fer, ...) **les bombardements sont également utilisés comme arme psychologique** : il faut tenter de briser la volonté de combattre.

Les habitants redoutent les attaques. Dès que les sirènes retentissent, **il faut se mettre à l'abri**. Une fois l'alerte levée, on découvre l'ampleur des dégâts causés par les bombardements.

Chute V1 allemand - palais de justice Bruxelles - 8/11/1944

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 163. Droits réservés



En mai 1940, le Brabant Wallon subit les bombardements de la Luftwaffe allemande. Nivelles et sa base aérienne sont fortement touchés.

Le 20 avril 1944, ce sont les bombes alliées qui tombent sur Limal, Limelette et Ottignies. 2200 cratères de bombes sont recensés et 82 personnes perdent la vie. Après 20 minutes de bombardement intense, Ottignies et les communes environnantes sont dévastées.

Bombardement allemand - Nivelles, mai 1940



Masque de protection contre les gaz de la défense modèle adulte. Coll. J. Vander Walle.



Livret de conseils pour se protéger en cas de bombardement aérien. Coll. Privée.

LES ARMEES DE L'AIR USB 19
**AMERICAINES ADDRESSENT CE
 MESSAGE AU PEUPLE BELGE**

Les bombardements alliés ont atteint ces jours derniers une puissance destructrice accrue.

Nous attaquons l'ennemi partout où il est. En Allemagne d'abord ; dans les Balkans, de concert avec l'armée soviétique ; en Belgique et en France.

Partout où des voies ferrées servent au transport de troupes allemandes, de munitions allemandes, de ravitaillement allemand, nous frappons.

Nous savons que vous subissez l'occupation allemande.

Nous savons que depuis quatre ans l'ennemi vous inflige l'oppression morale et physique, le mensonge, la contrainte, la faim.

" Ils savent tout cela," dites-vous, " et ils nous bombardent."

De même qu'en 1914-18 les territoires belges ou français occupés étaient inévitablement atteints par des obus alliés, de même aujourd'hui le sol de Belgique ou de France reçoit des bombes alliées.

Nous savons que ces bombardements ajoutent aux souffrances de certains d'entre vous. Nous ne prétendons pas ignorer cela. Il serait impudique de notre part de prétendre alléger ces souffrances en vous affirmant notre sympathie.

Nous vous disons: nous nous fions à votre compréhension pour tout entreprendre afin de vous écarter, dans toute la mesure du possible, des centres ferroviaires, des gares de triage, des embranchements, des dépôts de locomotives, des ateliers de réparations.

La destruction systématique des voies de communications de l'ennemi est une nécessité militaire.

C'est un gage de votre libération.



Bombardement allié - Mons, 1944

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 26684. Droits réservés

Tracts alliés parachutés au-dessus de la Belgique, 1943-1944.



Bombardement de la gare de Braine le Comte, 28/8/1944

Collection Ville de Braine-le-Comte, Archives Musée Communal. Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 279787. Droits réservés.



Des civils se protègent des bombes Anglo-américaines. Mai 1944

Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 26744



Septembre 1943, les Alliés bombardent Etterbeek et Ixelles faisant de nombreuses victimes. La salle de gymnastique de l'école communale, rue Fétis, est transformée en mortuaire. Coll. C. Miécrot.

Le cinéma

Coll. CEGES – Bruxelles, photo n° 9865



Le musée Wellington sous l'occupation. A droite, entrée de l'ancien cinéma Familia. C'est vers 1930 que le cinéma fut inauguré. Il fermera ses portes en 1962 pour être transformé en salle d'exposition du musée Wellington. Son aspect original vient de lui être rendu en 2013.

Si le ministre de la Propagande Goebbels disait que le cinéma était « *l'un des moyens de manipulation des masses les plus modernes* », Hitler l'utilisa pour aussi remporter la « guerre culturelle ».

Pour divertir le peuple et faire oublier les conflits, on projette des films historiques et de fiction, des documentaires, des dessins animés, de la publicité... La diffusion du *Wochenschau* (actualités filmées) est imposée entre le documentaire et le film.

Coll. CEGES – Bruxelles, photo n° 204504



„Der grosse König „de Veit Harlan, avec Otto GEBÜHR

La production cinématographique allemande propose aussi de nombreux films de propagande, comme « *Le Juif Süss* » de Veit Harlan (1940) ou encore les fresques historiques consacrées à Frédéric le Grand (avec régulièrement Otto Gebühr dans le rôle principal, qui par ailleurs, interpréta Blücher dans le Film « *Waterloo* » de Karl Grune, en 1928), rendant ainsi hommage à la grandeur de l'Allemagne. C'est au plus fort des bombardements alliés que l'on dépasse le milliard de spectateurs allemands. Les

plus grands succès du cinéma réalisés pour la première fois en couleur grâce à la technique allemande de l'Agfacolor appartiennent alors à la romance, genre qui permet d'échapper au quotidien et d'oublier l'horreur des bombardements.

Afin de divertir les soldats allemands, on projette des films dans des salles de fortune, dans les camps militaires.

En Belgique occupée, le peuple a aussi besoin de s'évader en allant au cinéma. Les nazis contrôlent les sorties et censurent bien sûr toute tendance nationaliste. La projection de films en français est interdite en Flandre.

Certains éléments de résistance transparaissent pourtant.

Dans le film "Les Visiteurs du soir" de Marcel Carné, les deux amoureux sont malheureusement transformés en statue de pierre par le diable, mais leur cœur continue de battre.

Plus de 200 longs-métrages ont été produits pendant cette période ce qui est considérable.

Citons entre autres *La Fille du puisatier* de Marcel Pagnol, *Les Visiteurs du soir* de Marcel Carné et *Le Corbeau* ou *L'Assassin habite au 21* de Henri-Georges Clouzot. Marcel Carné réalise un des chefs-d'œuvre du cinéma français : *Les Enfants du paradis*.



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 5626

Première représentation du film "Alcazar" à Bruxelles, en présence d'autorités militaires allemandes ainsi que des membres des ambassades d'Espagne et d'Italie.



Actrice au service du cinéma allemand, Marika Röck sera après-guerre soupçonnée d'avoir collaboré avec le régime Nazi. Interdite de travail, elle reprendra ses activités cinématographiques en 1948. Ici, dans « Kora Terry ». Coll. Privée.

LA PROPAGANDE

«*La propagande vise à imposer une doctrine à tout un peuple... la propagande agit sur l'opinion publique à partir d'une idée et la rend mûre pour la victoire de cette idée.*» Adolf Hitler, Mein Kampf .



Coll. CEGES - Bruxelles, photo n° 275444. Droits réservés.

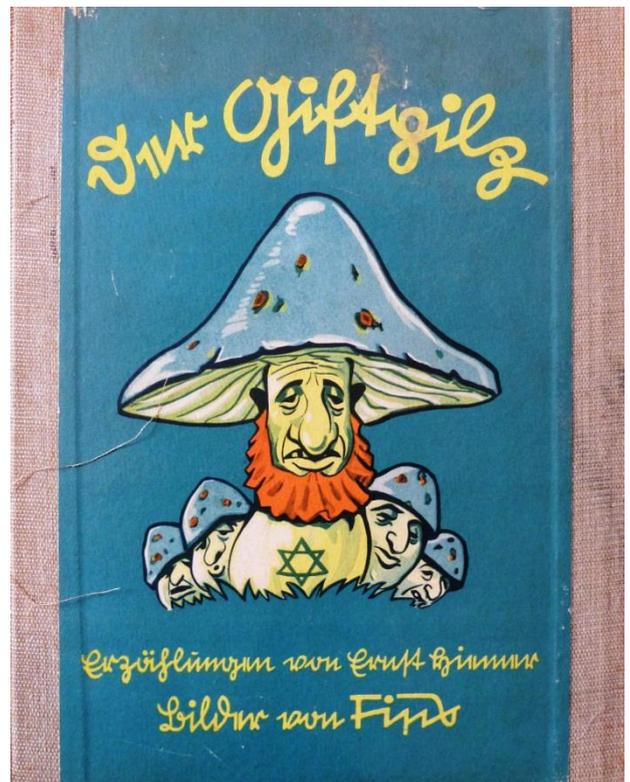
Propagande antisémite

Par le contrôle de la presse, la censure des films, les chansons ainsi que l'apposition d'affiches et la distribution de tracts, la propagande nazie se répand en Europe occupée.

Installée à Bruxelles, la *Propaganda-Abteilung* comportant 8 sections : propagande, administration, presse, culture, littérature, cinéma, radiodiffusion et *Volkstum* (folklore et traditions populaires), exerce une censure draconienne sur l'information.

En Belgique, tous les kiosques sont obligés d'afficher bien en vue le magazine de propagande « *Signal* ». En 1943, il est tiré à 250 000 exemplaires dans les 2 langues (Fr/Nl). Par l'intermédiaire d'un rexiste, les Allemands contrôlent également Radio-Bruxelles et Zender-Brussel à partir de 1942.

Der Giftpilz (le champignon vénéneux) paraît en Allemagne en 1938, il est organisé autour de trois angles d'attaques antisémites : l'apparence physique, les croyances religieuses et les valeurs morales. Collection privée.



La collaboration



Suite à la fuite d'un soldat allié, la population est appelée à collaborer à son arrestation. Coll. Privée.

Afin de pouvoir exploiter économiquement le pays envahi, **la terreur est imposée**. La Gestapo, les SS traquent les auteurs de crimes contre le Reich, les résistants et les réfractaires au travail obligatoire. **Pour parvenir à la domination, les Allemands peuvent compter sur les collaborateurs pour maintenir l'ordre.**

Divisant pour mieux régner, les Allemands essaient de susciter le collaborationnisme des Flamands en pratiquant la **Flamenpolitik** (politique de destruction de la Belgique motivée par l'aryanisation du territoire belge en faveur des néerlandophones), tout en s'ingéniant à opposer cette politique aux **Rexistes** Wallons de Léon Degrelle, le plus important mouvement fasciste wallon.

Degrelle fonde Rex en 1935. En 1936, il parvient à mobiliser 11% d'électeurs, mais à la veille de la guerre, il n'en rassemble plus que 4,4%. Degrelle est à la tête d'un important groupe de presse composé de *Rex, Vlan, Soirées, Le Pays réel et De Nieuwe Staat et Radio Bruxelles*.

Les autorités anversoises collaborent pleinement à la première rafle du 15 août 1942. Durant ces 2 mois, 3 000 Juifs sont arrêtés avec la collaboration de la police belge.

Willy Vandersteen (1913-1990), papa de la célèbre bande dessinée « Bob et Bobette » travaille dans divers journaux afin d'arrondir ses fins de mois. Il publie des dessins humoristiques antisémites dans le quotidien collaborationniste « Volk en Staat » ou encore dans l'hebdomadaire « De Nationaal-Socialist » Il réalise néanmoins en 1943 des caricatures antinazies. Après la libération, il travaillera pour **Hergé** (1907-1983).

Le père de Tintin contribue à la propagande anticomuniste menée par Degrelle mais plus tard, il s'éloigne de lui. De 1940 à 1944, Hergé travaille au sein du « Soir volé », alors sous contrôle nazi. Il se défendra n'avoir agi que par ambition professionnelle, profitant de la situation pour s'imposer et réussir dans le milieu artistique. Il est interdit de publication entre 1944 et 1946 et ne sera pas inquiété par la Justice, bénéficiant d'une certaine clémence.

A Lasne, en décembre 1942 est assassiné le vicaire Mathieu Kaumont, collaborateur proche de **Degrelle**. Il n'hésite pas à faire le salut hitlérien aux officiers allemands et à manipuler ses paroissiens. Soupçonné, il est surveillé et ensuite abattu par l'Armée Belge des Partisans.

En Brabant Wallon, après la guerre, on dénombre pas moins de 3 070 dossiers d'incivisme, mais seulement 507 débouchent sur des condamnations et concernent 627 personnes. Braine-l'Alleud compte un cercle de collaborateurs particulièrement actifs, Wavre a ses rexistes, Nivelles et son école normale abritent une cellule d'étudiants pro-Allemands.

Nous sommes des TRAITRES !

Parce que nous avons compris bien avant le 10 mai 1940 que nos « Dirigeants » voulaient nous entraîner dans la guerre pour des intérêts qui n'étaient pas les nôtres.

Parce que nous avons compris que cette guerre n'était pas un simple conflit entre nations, mais bien le heurt de deux idéologies. D'un côté, un peuple qui venait d'accomplir sa révolution sociale et de l'autre l'Internationale Judéo-capitaliste qui voyait, non sans angoisse se lever l'aube d'un renouveau qui n'était pas sans danger pour ses sordides intérêts.

Parce que le Bolchevisme et le Capitalisme Anglo-Saxon, ces deux têtes de l'Hydre, n'ont qu'un même corps : la juiverie ! et nous n'EN VOULONS PLUS, de ce ferment de discorde entre nations.

Parce que nous haïssons cette race maudite et voulons la mettre une fois pour toutes dans l'impossibilité de poursuivre son œuvre de corruption et de désagrégation.

Parce que nous voulons éliminer définitivement les ploutocrates et autres parasites qui vivent de la sueur du peuple.

Parce que nous avons vu le bolchevisme chez lui et nous ne le voulons pas chez nous, parce que nous connaissons la bestialité et l'effroyable asservissement de ceux qui vivent sous son despotisme.

Parce que nous voulons pour cette Patrie à laquelle nous avons voué notre vie, une place de choix dans l'Europe de demain.

Parce que nous voulons pour nos travailleurs le respect auquel ils ont droit en même temps que l'assurance définitive d'une EXISTENCE DIGNE.

Parce que c'est LIBREMENT que nous avons voulu affirmer la présence de NOTRE peuple auprès des nations européennes qui défendent NOTRE civilisation.

Parce que nous voulons une Europe Unie qui ne s'épuisera plus tous les 25 ans dans une tuerie atroce pour les beaux yeux des financiers Juifs de Londres et de New-York.

Parce que nous aimons la Paix et nous ne voulons plus que nos fils servent de chair à canon aux buveurs de sang de la clique anglo-saxonne.

Parce que conscients des héroïques prestations de nos ancêtres dans les Armées de l'Empire, nous n'avons pas voulu être absents d'un champ de bataille où nos frères de race versent leur sang pour la sauvegarde d'un patrimoine qui est aussi le nôtre.

Parce que nous savons, malgré tous, les manuels d'Histoire falsifiés que notre Patrie ne fut vraiment grande que dans la mesure où elle s'est trouvée partie intégrante de l'Empire Germanique.

Parce que fiers de nos traditions et d'un passé glorieux, nous voulons balayer tout ce qui causa notre médiocrité et CONTRUIRE NOTRE AVENIR.

Parce que nous avons eu le courage de nos opinions et n'avons pas craint de risquer notre vie pour l'Idéal qui nous anime.

Parce que les AUTRES n'ont pas le CRAN d'en faire autant !

Peuple d'empire, réveille-toi !
Viens à la SS Brigade d'Assaut Wallonie
Ensemble nous reconstruirons la PATRIE !

AFPA 3761P. A. 029/693

Coll. CEGES - Bruxelles. Photo n° 524430

Propagande de la collaboration

LA RESISTANCE

Dès l'été 1940, une presse clandestine est organisée par les résistants juifs. Des renseignements sont transmis à Londres et Moscou grâce aux réseaux. **Juillet 1941 voit la mise en place d'une résistance armée.** A partir de fin 1941, c'est à la naissance d'une **résistance pro-juive** que l'on assiste, surtout après les rafles de l'été 1942. Comité de défense des Juifs, Front de l'Indépendance, l'Armée belge des Partisans, ... sont très actifs malgré le manque cruel d'armes. Résistants juifs et non-juifs commettent des sabotages, luttent contre la déportation ou encore exécutent des collaborateurs. **Représailles allemandes et exécutions de civils innocents pour l'exemple sont légion.**



Contrairement à Anvers, les autorités bruxelloises refusent de collaborer avec l'occupant. Jules Coelst, alors bourgmestre de Bruxelles-Ville, n'adhère pas à l'instauration de l'étoile jaune et, en septembre 1942, il exclut, ainsi que les autres bourgmestres bruxellois, de mettre leur police à la disposition des Allemands pour les rafles de Juifs. Liège suit l'exemple de Bruxelles, mais Charleroi et son bourgmestre rexiste collaborent pleinement.



Du côté du Brabant Wallon, c'est à Plancenoit que naît le 18 juin 1940 le mouvement de résistance « Wallonie libre clandestine » dont le rôle principal était la diffusion de la presse clandestine.

A Waterloo, même si les résistants armés ne sont pas nombreux, on peut compter sur Jules Colle, lieutenant d'un régiment de grenadiers. En 2 ans, il met sur pied son réseau. Josée Van Durme, sa fiancée l'épaula. Durant l'été 1943, ils sont 13 à former le bataillon de résistance de Waterloo. Ils occupent l'hôtel Saint-Michel (aujourd'hui transformé en galerie commerciale) pourtant loué par les Allemands, ce qui pousse la troupe à déménager dans les greniers de l'école communale du centre, qui sera plus tard le futur athénée royal.

Monument à la mémoire des 5 résistants tombés à Ittre

Vivant dans la clandestinité, ils sont malheureusement découverts et traqués dans tout Waterloo, par une centaine d'Allemands. Certains sont tués, d'autres envoyés dans les camps en Allemagne, comme Josée Van Durme et Jules Colle, qui n'en reviendra pas. Josée Van Durme sera la seule rescapée des geôles allemandes. Elle deviendra enseignante à l'école Sainte-Anne de Waterloo. Elle décède en 2009 à l'âge de 95 ans.

Un célèbre résistant : Haroun Tazieff (Varsovie, 11/05/1914 – Paris, 02/02/1998)

Ce célèbre vulcanologue russe, polonais, apatride, belge et enfin français œuvra, comme beaucoup, dans la résistance. Un de ses premiers faits en tant que résistant est de s'occuper d'un groupe de jeunes Juifs, durant l'hiver 1941-1942. Ayant étudié l'agronomie à Gembloux, il organise au château de Bomal, près de Jodoigne, une école d'agriculture permettant au groupe de se protéger et de se nourrir. Par la suite, le groupe se disloque afin de ne pas être pris par l'occupant. C'est alors qu'**Haroun Tazieff** rejoint le groupe Liège-Seraing des Partisans Armés en tant qu'ingénieur. Il y est impliqué pour la destruction des voies de chemin de fer. Etant fortement recherché par les autorités, il se réfugie à Couture-Saint-Germain, chez des amis, les Lavachery, où il rencontre des personnalités du communisme.

C'est après la guerre, en travaillant au Congo belge, qu'il se découvre une passion pour la vulcanologie.

Les enfants cachés

Les enfants ont davantage de chance que leurs aînés, car ils sont hébergés dans des familles d'accueil ou des homes. **Le Comité de Défense des Juifs parviendra à sauver 3 000 enfants.**

L'Association des Juifs de Belgique (organisme composé de ressortissants juifs, créé par une ordonnance allemande dont le rôle fut largement dénoncé par la résistance juive) **établit des homes et orphelinats** pour l'hébergement des enfants. **Ces homes sont donc connus de la Gestapo.** L'AJB gère 6 orphelinats; Wezembeek, Linkebeek, Aische-en-Refail, Uccle, Etterbeek et Lasne.

La Gestapo procède en octobre 1942, à la rafle du home de Wezembeek. Les enfants sont internés à la caserne Dossin avant le départ pour Auschwitz prévu le lendemain.

Yvonne Nevejean, membre du Comité de Défense des Juifs alerte la Reine Elisabeth, dont l'intervention permet la libération in extremis des enfants.



Excursion à Heverlee de jeunes-filles juives cachées chez des religieuses : 1940-1945

Heureusement, avec à l'aide d'autres personnes, de nombreux enfants juifs sont sauvés.

Certains sont cachés sous une fausse identité et sont « visibles », d'autres sont contraints de rester dans un endroit clos, sans contacts extérieurs ni scolarisation. A partir de l'été 1942, ils sont placés en famille d'accueil ou en milieu institutionnel. Ils sont généralement séparés de leurs parents pour augmenter leurs chances de survie. L'histoire d'Anne Frank, cachée avec sa famille représente donc une exception.

Que de traumatismes ...

Les enfants n'ont plus de nouvelles de leur famille, sont coupés de leur culture, doivent cacher leur origine, oublier leur nom, l'existence de leurs parents, sont parfois convertis au catholicisme. « David Levy » s'appellera désormais « Paul Dumont ».

Certains souffrent même de malnutrition, sont maltraités ou exploités. Après la guerre, on leur apprend **l'assassinat de leur(s) parent(s)**, la perte de leurs biens, puis, ils doivent **encore se séparer des familles qui les ont accueillis**. Toutes ces souffrances laissent place à un profond **traumatisme**.

Les enfants cachés n'ont pas été reconnus comme survivants de la Shoah. On estime qu'ils étaient trop jeunes pour comprendre, qu'ils ont eu plus de chance que leurs aînés. Se sentant « exclus », ils ont tu leur histoire jusqu'en 1991, date à laquelle eu lieu le premier rassemblement des enfants Juifs cachés, à New York. Ils ont alors pu raconter leur histoire, se faire entendre et être reconnus.

Témoignage : Robert Kremer, enfant caché

Jacob Kremer est né à Berchem, Belgique, le 21 octobre 1902. Orfèvre, il se maria avec Henriette Esther Tolmann née à Amsterdam, Hollande, le 20 février 1909. Le couple eut un garçon, Robert, né le 28 février 1940 à Berchem.

Le 18 juillet 1942, Jacob Kremer ainsi que son beau-frère, Samuel Tolman, se retrouvèrent avec 286 autres juifs d'Anvers dans le convoi spécial pour Revin et le camp Mazines*. En conséquence du tri pratiqué au *Judenlager* la nuit du 23 au 24 octobre 1942, tous deux furent transférés vers Malines pour le convoi XV partant le même jour de la Caserne Dossin pour Auschwitz (avec respectivement les numéros 189 et 191).

Jacob Kremer devait alors disparaître tandis que le dossier individuel de Samuel Tolman (au Service des victimes de la guerre) porte comme date de décès le 30 novembre 1942.

« Ce qui va suivre n'est qu'un résumé sommaire de ce qui est arrivé à ma famille, et à moi en particulier, pendant la guerre. Cette guerre allait faucher mes parents, mes grands-parents et mon oncle, Samuel Erik Tolman (déporté aux Mazines), ainsi que ma tante, Betty Tolman (née le 7 novembre 1922 à Amsterdam).

Le 10 mai 1940, la famille a essayé de s'échapper par la France. J'étais alors un bébé âgé seulement de deux mois. Malheureusement, alors que nous étions parvenus à la frontière, nous avons été mis en prison par les autorités françaises. Après quelques jours d'incarcération, nous fûmes obligés de retourner vers Anvers.

Après le 18 juillet 1942, jour de la déportation de mon père et de mon oncle vers Les Mazines, mais alors que l'été n'était pas encore fini, ma mère avertit ses parents et sa sœur d'avoir à se cacher et de ne surtout pas se rendre à la caserne Dossin de Malines. Par malheur, ils ne crurent pas que les Allemands allaient agir ainsi. Le 10 octobre 1942, ils ont été emportés vers Auschwitz par le convoi XII avec les numéros 500 et 502. Le 13 octobre, les nazis les assassinèrent.



A Anvers : Robert Kremer et sa "Tante Tine" (arch. fam.)

Ma mère se cacha dans une pension à Anvers, Anselmostraat. Elle s'y dissimula jusqu'à la fin de la guerre. Souvent, elle allait faire des emplettes pour le propriétaire. Mais bien entendu en ne portant pas sur ses vêtements l'étoile de David.

Le 20 septembre 1943, les voisins trahirent. Ce matin-là, je me souviens être assis sur la table de la cuisine alors que « Tante Tine » va me mettre des chaussures. Nous allions partir en balade. Soudain, des coups violents sont donnés à la porte. Et alors que je n'avais que trois ans et demi, j'ai gardé en mémoire la formidable tension qui régnait dans la pièce tandis qu'entraient deux Gestapistes. Ils frappent « Tante Tine », fouillent les meubles puis nous poussent dehors brutalement. J'ai été alors déposé dans un orphelinat juif d'Anvers, Lange Leemstraat 313. Quant à « Tante Tine », elle se retrouva derrière les barreaux de la prison de la Begijnenstraat où elle devait rester tout un mois. A sa remise en liberté, elle devint un membre actif de la Résistance. Malheureusement, sa cellule fut dénoncée aux Allemands qui la déportèrent à Ravensbrück. Elle compta parmi les rescapées à la fin de la guerre. Dans son ouvrage : « Vreemdelingen... » (1), Lieven Saerens décrit en détail cet épisode (pages 705 et suivantes).

Les Allemands fermèrent le 3 novembre 1943 mon orphelinat d'Anvers et la ville fut déclarée « Judenrein ». Nous avons alors été conduits dans un home pour enfants à Lasne (près de Waterloo). L'atmosphère y était généralement bonne. Nous recevions de la nourriture en suffisance. Cependant, quelques « monitrices » ne se montraient pas toujours gentilles avec les enfants du home. J'ai très clairement gardé le souvenir d'un après-midi. Notre groupe de

gosses avait l'interdiction de parler à voix haute. Cependant, une petite fillette ne respecta pas la consigne. Rosa, notre « monitrice », lui brûla la langue devant tout notre groupe.

Les Allemands venaient régulièrement au home et vérifiaient si nous étions bien tous là. Les âges des gosses variaient entre 2 et 16 ans. En août 1944, soit deux semaines avant la libération de Bruxelles, tous les homes pour enfants juifs, tels que ceux de Lasne, de Linkebeek et de Wezembeek, apprirent par l'AJB (Association des Juifs de Belgique) et par la Résistance, que les Allemands allaient y effectuer des descentes. Dans quel but ? Déporter les gosses vers l'Est. Aussi, deux ou trois nuits avant la date fatidique, tous les enfants juifs furent-ils éparpillés entre des couvents, des fermes et des maisons privées. Ils y restèrent jusqu'à la Libération.

Pour autant que je sache grâce au livre de Sylvain Brachfeld : « Ils n'ont pas eu les gosses » (2), Madame Rothschild, directrice du home de Lasne, en a confié les garçons à une institution catholique de Bomal, dans les Ardennes belges.

Les Allemands chassés de Belgique, le home de Lasne a été fermé. J'ai été mis à Auderghem (près de Bruxelles) de fin 1944 au début 1945. Puis j'ai revu ma mère pour la première fois alors que j'avais été rapporté à ma « Tante Tine ». Progressivement, j'ai appris que ma famille - aussi bien du côté Kremer avec mon père, trois frères et deux sœurs, que côté Tolman - avait été victime des chambres à gaz. Du côté des Kremer, seule ma grand-mère a survécu. Quant à ma mère, le temps s'était arrêté pour elle en 1943. Elle est décédée en 1983 avec de longues années de tourments intérieurs.

Marié, j'ai deux enfants et quatre petits-enfants. Je suis membre de l'Association pour la Mémoire du Judenlager des Mazures."

Jean-Emile Andreux

Mémorial des déportés du Judenlager des Mazures,

TSAFON, Revue d'études juives du Nord, n°3 hors-série, 2007, 155 p.

(1) "Vreemdeligen in een wereldstadt, een geschiedenis van Antwerpen en haar joodse gemeenschap. 1880 - 1944", Lannoo, Tielt, 2000.

(2) Institut de recherche du Judaïsme, ISBN 965-222-172-4, 1989. Autre publication : "Ils ont survécu", Racine, Bruxelles, 2001. Voir : "Illustrations", Livres.

* Revin et le camp des Mazures sont 2 camps qui se trouvent dans le département des Ardennes françaises.

Notes sur le home situé à Lasne

Deux anciennes habitantes du village de Lasne, Paule Bourguignon-Benzen et Sœur Louise-Marie ont eu le privilège d'être distinguées « Justes parmi les Nations » par l'Etat d'Israël. Cette distinction a été accordée aux non-Juifs, qui parfois au péril de leur vie, ont caché et sauvé des Juifs.

Depuis le mois de novembre 1943, 52 enfants Juifs résident au home situé rue du

Champ des Vignes. Mais en août 1944, la menace allemande grandit. L'épouse du

directeur administratif du home, Paule Bourguignon-Benzen emmène les enfants durant la nuit. Ils sont conduits à l'école Sainte-Lutgarde, dont la directrice était Sœur Louise-Marie. Dès le lendemain, les enfants sont transférés dans un lieu sûr, à Bonlez pour les garçons et à Rixensart pour les filles, avec la complicité des chemins de fer.



Un des 7 enfants juifs recueillis au home de Haversin (Ciney) sera tué par les Allemands. 1943

LA LIBERATION

Si la **Libération de septembre 1944** est une fête pour la majorité du peuple belge, elle ne l'est pas pour **les Juifs de Belgique qui ne verront revenir des camps que 5% des leurs**. La majorité étant des étrangers, ils n'ont pas les mêmes droits que les victimes de guerre belges, et ne peuvent donc pas compter sur l'Etat belge. Néanmoins, il leur sera réclamé des impôts pour la période allant de 1942 à 1944.



Collection Echevinnat de la Culture de Waterloo

Les biens spoliés et ravis aux Juifs doivent faire l'objet d'une demande au tribunal pour pouvoir être récupérés, pour autant qu'ils existent encore !

Libération de Waterloo. Septembre 1944

De nombreux Juifs vont s'exiler aux Etats-Unis ou dans le nouvel état d'Israël, fondé en 1948.



150 prisonniers de guerre allemands capturés par les résistants.
Waterloo 1944

En Brabant Wallon, on assiste au départ des Allemands à partir du mois d'août 1944. C'est le 3 septembre que les Anglais atteignent Rebecq. Scènes de liesse et de derniers combats se succèdent à Tubize, Braine-le-Château et Ittre. Braine-l'Alleud sera libérée, le 4 septembre. Le même jour, l'Armée Secrète participe à la libération de Waterloo. C'est la fête ; on chante, on danse, on s'embrasse, mais une colonne ennemie se trouve entre Braine-le-Château et Mont-Saint-Pont et s'approche de Waterloo. Trop peu nombreux, les membres de l'Armée Secrète foncent à Bruxelles pour chercher des renforts. Ce sont 3 chars des Irish Guards qui

sont mis à disposition. L'affrontement avec les Allemands se déroule au carrefour de Mont-Saint-Pont. Grièvement blessés lors du combat, 3 occupants du premier char ne survivent pas à leurs blessures. Pas suffisamment armés pour affronter l'ennemi, les deux autres véhicules se replient vers Bruxelles. Les Allemands progressent au centre de Waterloo et abattent 6 gendarmes et résistants venus arrêter deux collaborateurs. La joie de la libération fait ainsi place à la tristesse. Par respect pour ses victimes, Waterloo n'organise pas de réjouissances à l'occasion de la libération.

Les droits de l'enfant

Les concepts de génocide et crime contre l'Humanité ont pris forme à la suite des conflits. Ils sont à la base du droit pénal international, dont le tribunal à La Haye est chargé de poursuivre les responsables de tels massacres.

Malheureusement, le jugement tombe quand le mal est fait. Il faut donc éduquer et apprendre la tolérance.

En 1947, est créé le Fond des Nations Unies des Secours d'Urgence à l'Enfance, l'UNICEF, qui se consacre d'abord aux enfants européens et ensuite aux enfants des pays en voie de développement.

Le 10 décembre 1948, est adoptée la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il y est reconnu que « la maternité et l'enfance ont droit à une aide spéciale ».

Le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration des Droits de l'Enfant. Ce texte définit 10 principes et incite « les parents, les hommes et les femmes à titre individuel, les organisations bénévoles, les autorités locales et les gouvernements nationaux à reconnaître » les droits de l'enfant.

Plusieurs textes internationaux sont signés dans les années qui suivent, visant toujours à protéger au mieux les enfants, également en périodes d'urgence et de conflits armés.

Les Nations Unies proclament l'année 1979 « **Année internationale de l'enfant** ». Un groupe de travail au sein de la Commission des Droits de l'Homme » est chargé de rédiger une Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle sera adoptée le 20 novembre 1989. Cette convention est un traité international adopté par l'ONU et a pour but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. En l'honneur de cette convention, la Journée Internationale des Droits de l'Enfant est organisée tous les 20 novembre.

La Fondation Folon



La Fondation Folon à La Hulpe

L'artiste Jean-Michel Folon était aussi un ardent défenseur des droits de l'homme. Il a notamment illustré diverses campagnes pour **Amnesty International**.

Plus de 500 œuvres de l'artiste sont exposées à La Hulpe. Le musée Wellington s'associe à la **Fondation Folon** dans le cadre de visites combinées, dont le but est de mener à la réflexion. Des visites guidées sur le thème des droits de l'Homme et de l'Enfant sont organisées.

